



APPEL D'OFFRES VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES TERRITOIRE DU VILLAGE DE SENNEVILLE

Le village de Senneville, situé à l'extrémité ouest de l'Île de Montréal, vous invite à produire une soumission ayant pour objet la vidange et le transport des boues de toutes les fosses septiques résidentielles du territoire de la municipalité.

Documents

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866-669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Garantie de soumission et de contrat

Toute soumission, pour être valable, devra être accompagnée du cautionnement de soumission au montant de dix pour cent (10 %) du total de la soumission. La durée de validité des soumissions devra être d'au moins soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

Une lettre d'intention émise par une compagnie d'assurance confirmant que si le contrat est accordé et accepté, elle émettra en faveur de la municipalité, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour salaires, matériaux et services, chacun pour vingt-cinq pour cent (25 %) du contrat d'entreprise. La caution devra renoncer aux bénéfices de discussion.

Conditions

Seules les soumissions présentées par des entrepreneurs ayant les licences requises et un établissement au Québec ou qui ont un établissement dans une province ou un territoire visé par un accord gouvernemental de libéralisation des marchés applicables à la municipalité, qui auront obtenu les documents à leur nom, et auront complété conformément, aux plans et devis et sur les formulaires préparés à cet effet, seront considérées.

L'entrepreneur devra obligatoirement compléter la déclaration du soumissionnaire conforme à la politique de gestion contractuelle de la municipalité et contenue au document d'appel d'offres, à défaut de quoi sa soumission sera rejetée.

Les soumissions seront présentées en trois (3) exemplaires, sous pli cacheté et portant la mention «VDS – FS 07-2015 Vidange des fosses septiques», à l'attention de la soussignée à l'hôtel de ville, 35 chemin de Senneville, Senneville, QC H9X 1B8 **avant 11h, le jeudi 13 août 2015**, et seront ouvertes publiquement immédiatement après 11h, heure locale, le même jour à l'hôtel de ville dans la salle de réunion.

Demande de renseignements

Toute demande d'information relative à cet appel d'offres doit être adressée PAR ÉCRIT à la soussignée à ladite adresse, ou par télécopieur au (514) 457-0447 ou par courriel à jbouclin@villagesenneville.qc.ca .

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers l'un ou l'autre des soumissionnaires ou tous ceux-ci. La municipalité se réserve le droit de ne pas tenir compte des défauts de technicité et de passer outre à tout vice de forme que peut contenir la soumission.

Le village de Senneville n'est pas tenu de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission et elle peut entre autres, refuser toutes les propositions reçues sans avoir à justifier tel refus.

Joanne Bouclin,
Greffière